

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur Fraternité justice

Wilaya du Hodh el Chargui
Moughata'a de TIMBEDRA
Commune Rurale de BOUSTEILLA

PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES et PLAN D' INVESTISSEMENT PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE BOUSTEILLA

ANNEE 2014 - 2018

Financement Commission Européenne
contrat de subvention DCI_NSA PVD/2013/335-430



ACRONYMES ET ABREVIATIONS :

ANEHECH : acteurs Non Etatiques Hodh El Chargui

UE : Union Européenne

PDC : Plan de développement communal

PAP : plan d'action prioritaire

CCC : comité de concertation communal

ADL : agent de développement local

CSA : commissariat à la sécurité alimentaire

CDD : caisse de dépôt et de développement

MA : ministère de l'agriculture

MEI : ministère de l'élevage

ME : ministère de l'environnement

MH : ministère de l'hydraulique

MAED : ministère des affaires économiques et du développement

MEN : ministère éducation nationale

MS : Ministère de la santé

AGR : activité génératrice de revenue

ATPC : assainissement totale piloté par les communautés

RGPH : recensement général de la population et de l'habitat

TSI : Terre Solidali Italie

TSM : Terre Solidaire Mauritanie

CM : conseil municipal

AVB : agent de vulgarisation de base

ONG : organisation non gouvernemental

OCB : organisation communautaire de base

GIE : groupement d'intérêt économique

CDH : commissariat au droit de l'homme

1. INTRODUCTION

Grace à un appui de l'Union Européenne, la commune de Bousteila a pu réaliser en 2012 un PDC et essai de compléter ce travail de planification en se dotant d'un plan d'action prioritaire (PAP) et d'investissement prioritaire (PIP). Ces deux outils, indispensables pour la définition d'une vision commune et partagée du développement local, sont le fruit d'un processus participatif appuyé par une expertise fournie par Terre Solidali Onlus et Terre Solidaire Mauritanie qui ont en charge l'exécution de ce projet.

Il faut noter que le présent document d'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et le Plan de Développement Local ont pu avoir lieu seulement grâce à une participation active et concrète des bénéficiaires sans la longue expérience de Terre Solidali et Terre Solidaire qui interviennent dans la région depuis 2006 ce qui leur a permis de réaliser sur le terrain plusieurs projets de nature à améliorer les conditions de vie des populations et a établir une confiance entre elles et les populations de cette région. Ce travail a été réalisé dans des conditions particulières et suivant une méthodologie participative, en collaboration avec les CCV, les CCC et les élus locaux.

Le présent document répertorie l'ensemble des activités prioritaires de la commune sur cinq ans. Chaque activité retenue fait l'objet d'une fiche sommaire qui décrit brièvement l'activité, les bénéficiaires, sa localisation, sa durée d'exécution, la date éventuelle de mise en œuvre, la date prévue de fin d'exécution et la source éventuelle de financement. Un tableau récapitulatif portant un chronogramme indicatif et un tableau de priorisation des actions viennent compléter le document. Il est à indiquer que ce document est un outil de planification dont l'efficacité demande une mise à jour annuelle. Sans cette mise à jour, l'outil restera un document dont la valeur ne dépassera pas son premier usage.

2. METHODOLOGIE

Ce travail a été réalisé en plusieurs phases :

- a) **Phase préparation** : Cette phase a consisté en la préparation des outils de planification et de formation à l'intention des élus, des ADL, des membres des CCC.
- b) **Phase sensibilisation** Cette phase c'est déroulé sur le terrain et a consisté en la sensibilisation des autorités administratives locales, des conseillers municipaux, des membres du comité de concertation communal (CCC) sur l'intérêt de l'exercice et a permis de fixer une méthodologie de travail.
- c) **Phase concertation** : Cette phase a permis au CCC avec l'appui de l'ADL, des animateurs du projet et du consultant de dégager les actions les plus prioritaires qui seront la base de l'élaboration du Plan quinquennal de des Actions Prioritaires.

- d) **Rédaction et restitution** : Cette phase a permis au consultant de rédiger le rapport et de restituer son contenu pour porter les remarques définitive au PAP avant son évaluation et approbation par le conseil municipal et les autorités de tutelle.

3. PRESENTATION DE LA COMMUNE :

La commune rurale de Bousteila, s'étend sur une superficie de 3300 km². Elle est l'une des communes les plus peuplées de la Moughata'a de Timbedra sa population est estimée 21.514 habitants répartie entre 72 villages. La Commune est un Arrondissement administratif qui relève de la Moughata'a de Timbedra dans la Wilaya du Hodh el Charghi. Elle est reliée au chef lieu de la Moughataa par une piste rurale, non aménagée, d'environ 80 km. Située au sud de Timbedra, aux confins de la frontière avec le Mali voisin, la commune rurale de Bousteila est localisée par GPS entre les parallèles 15°. 30. N jusqu'au 15°.42.N et les méridiens 8°.00 O, jusqu'aux points des coordonnées 15°30 N ; 7°40 O et entre les méridiens 8°.00. O et 8°.27. 00. O.

Climat et pluviométrie:

Le climat prédominant dans la commune est de type sahélo soudanien à forte tendance soudanienne, caractérisée par des amplitudes thermiques variables entre 45° en saison chaude (Mars à Juin) et 31° tout le reste de l'année. Les vents soufflant du Nord au Sud sont chauds (harmattan ou Irifi) et poussiéreux. Les précipitations pluviales sont quasi abondantes atteignant ainsi parfois une moyenne annuelle dépassant 400 mm d'eau par an. La saison des pluies débute en général très tôt par rapport aux autres régions du pays. Les premières pluies commencent à tomber en début Juin et continuent jusqu'à la mi- Octobre.

Ressources végétales et agricoles

Le couvert végétal dans la commune de Bousteila, est relativement diversifié. Les principales espèces herbacées les plus appréciées par les animaux sont entre autres : *tadreissa, Oumrekba, El Gasba, Lehchich labiyadh, etc*

L'agriculture vient au premier rang de l'économie locale de la commune rurale de Bousteila occupant **58,81%** des actifs, c'est-à-dire **2178** familles de cultivateurs. Si on estime la moyenne de 5 personnes par ménages, le nombre d'individus actifs dans le sous secteur atteindrait environ **10. 890** personnes, soit plus de la moitié de la population globale de la Commune.

La population pratique deux types d'agriculture : **1. agriculture saisonnière** qui débute dès la tombée des premières pluies vers la fin du mois de Juin et début Juillet (préparation du champ et semis) et dure jusqu'à fin Janvier (moisson). On y cultive les céréales dites : *Taghalit El Beidha, Taghalit El Hamra, Chouetra (R'heya), Moutri*, haricot vert (niébé) et les courges. L'importance de la production, bien que jamais quantifiées, est sujette aux quantités des précipitations annuelles et de la non

prolifération des différents ennemis des cultures. **2. Culture maraîchère** : pratiquée essentiellement par quinze coopératives féminines (sur les 54 que compte la Commune) exploitant au total une surface variant entre 5 et 7 ha des terres à proximité des points d'eau. Les principales cultures sont la tomate et la menthe verte.

L'activité pastorale vient en seconde place dans l'économie rurale de la Commune, après l'agriculture. Elle occupe **24,27%** de la population actives. L'effectif du cheptel est difficilement cernable, il est toutefois estimé à :

- Bovins : 20.000 à 30.000 têtes
- Camelin : 700 à 1000 têtes
- Ovins et caprins : 90.000 à 100.000 têtes
- Azins : indéfinis
- Chevaux : 1000 à 2000 têtes

Le secteur du commerce occupe la troisième place dans l'économie de la commune de Bousteila. **320** familles (soit **8,64%** du total de la population active) s'intéressent à cette activité. Le marché du chef lieu de la commune compte environ 500 boutiques et plus de 1000 étals. A cela s'ajoute les marchands ambulants, les échoppes et les vendeurs d'occasion.

Bousteila est considéré l'un des plus grands marchés rotatif hebdomadaires de la zone car il attire aussi bien les commerçants de la région (Néma, d'Adel Bagrou, d'Amourj, de Timbedra, de Djiguenny) que ceux des villes et villages maliens proches et même ceux de de Nouakchott, de Nouadhibou, de l'Assaba, du Tagant, et du Brakna.

Artisanat et activités diverses :

Outre les activités agro pastorales et de commerce, on rencontre au niveau de la commune rurale de Bousteila d'autres activités socio professionnelles qui sont génératrices de revenus pour **304** familles soit **8,26%** des actifs. Ainsi, le diagnostic lors de la réalisation du PDC avait dénombré :

- ✓ **60** activités d'abattage ;
- ✓ **30** activités de boulangerie traditionnelle ;
- ✓ **16** activités de moulinage des grains ;
- ✓ **30** puisatiers ;
- ✓ **45** activités de maçonnerie ;
- ✓ **3** infirmiers ;
- ✓ **1** Sage femme ;
- ✓ **2** accoucheuses ;
- ✓ **2** vétérinaires ;
- ✓ **60** actifs dans le secteur de l'éducation (primaire et secondaire) ;
- ✓ **18** Imams et Cheikhs de Mahadras ;
- ✓ **52** artisans ;
- ✓ **20** activités diverses autres (administration, sécurité, etc.).

4. ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES

4.1 DOMAINE : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté plusieurs actions génératrices de revenus sont envisageables. Elles doivent bénéficier en premier lieu aux Organisations communautaires de base pour renforcer le tissu organisationnel embryonnaire qui se trouve au niveau de la commune et plus particulièrement les organisations féminines.

ACTION 1		
MICRO PROJET GENERATEUR DE REVENUS		
Description de l'action :		
<p>Il s'agit de financer un ensemble d'activités qui peuvent générer des revenus pour les populations du type : boutiques communautaire, boucherie, four à pain, production de couscous locale ect.....</p> <p>Pour chaque action retenue, il sera élaboré une fiche de projet décrivant la nature, le site, les objectifs et le montant de l'action, ainsi qu'un protocole d'accord définissant les conditions et engagements des parties concernées (Mairie, projet et coopérative)</p> <p>Une procédure d'octroi déterminant la nature des activités à financer, les conditions à remplir par les bénéficiaires, les montants alloués pour chaque activité et les modalités de décaissement doit être définie par le projet en concertation avec le CCC avant la mise en exécution des activités.</p>		
Objectifs :		Localisation :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer une dynamique locale ✓ Lutter contre la pauvreté par la création d'activités génératrices de revenus ✓ Stabiliser les prix a travers les boutiques communautaires ✓ Diminuer les cas de mal nutrition avec la disponibilisation des produits de première nécessité viande, pain, riz etc. a proximité et a des prix acceptables ✓ Encourager les Associations féminines a s'impliquer dans la active 		<p>Fera l'objet de concertation avec le CCC</p>
Bénéficiaires :	Durée :	Date début et fin:
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bénéficiaires directs : Coopératives féminine et GIE locales et autres OCB (organisations communautaires de base) ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune à travers la fourniture de services durables 	<p>5 ans</p>	<p>2015 2017</p>

Couts estimatifs : 1.20.0000 UM	Observations :
Sources de financement ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (CSA, CDD, CDH ect...)	

4.2 DOMAINE HYDRAULYQUE :

TSI et TSM, qui ont contribué dans ce domaine par le fonçage de 04 puits modernes au profil de cette commune ont réalisé des enquêtes en vue de la réalisation des PDCC, un recensement des puits et leur suivi piézométrique qui ont montré un manque d'eau de façon général au niveau de la commune et de façon particulière l'eau potable. Les sources d'approvisionnement actuelles en d'eau sont :

- 05 forages dans toute la commune qui est composée de 71 villages dont 03 hors usage qui se situent a Koubi Jouffi, Deide Ghelli et Toueikit ; les 02 autres forages fonctionnels sont 01 a Bousteila ville et 01 Zinet menzel.
- 150 puisards dont 32 secs et 04 salés, la plus part taris l'été et manque de superstructure.
- 192 puits modernes dont 31 salés, 11 secs et 04 non fonctionnels.

Le Conseil municipal a validé les décisions prise par le CCC et le Projet ANE HECH 2 pour les interventions qui suivent comme une priorité urgente:

ACTION 2	
FONCAGE DE PUIITS	
Description de l'action :	
<p>Il s'agit de foncer deux puits modernes sur des caractéristiques techniques viables dans les localités de Bheire 1 et Boutezekraya.</p> <p>Bheire 1 est un village situé juste a la limite de la frontière Ouest avec la commune avec la commune de Hassi M'Hadi, le village est approvisionné en eau par 03 puits modernes et 08 puisards sans satisfaire leurs besoins ni en qualité ni en quantité.</p> <p>Boutezekraya, village de 547 habitants approvisionné par 01 seul puits construit par TSI et TSM sur les fonds UE, ANE HECH 1 et 03 puisards a faible structure.</p>	
Objectifs : ✓ Stabiliser les populations en leur offrant l'eau a proximité ainsi qu'a leurs bétails. ✓ Améliorer en qualité en quantité et l'accès a l'eau potable des populations locales	Localisation : - Bheire1 - Boutezekraye

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration des conditions sanitaires des populations des villages bénéficiaires ✓ Appuyer les coopératives féminines a la pratique du maraichage 		
Bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires directs : Populations des villages de : Bheira 448 habitants et leurs cheptels. - Boutezekraya 547 habitants et leurs cheptels. ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune et une partie d la commune de Hassi M'Hadi 	Durée : 2 ans	date début et fin : Janvier 2015 Juin 2015
Coûts estimatifs : 8.000.000 UM		Observations :
Sources de financement <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Hydraulique, M. Elevage ect...) 		

4.3 DOMAINE : AGRICULTURE

L'Agriculture est la première activité principale pour les populations de la commune, elle est aussi une des sources principales des revenus des populations des zones rurales et contribue en grande partie a l'amélioration de la Sécurité Alimentaire et a la Lutte contre la Pauvreté. La commune compte comme infrastructure agricole : 07 digues dont 02 construite par le projet PREVICO et 05 diguettes en terre.

ACTION 5	
PROTECTION DE CULTURES	
Description de l'action : <p>La divagation des animaux dans les zones agricoles non protégées est à l'origine de conflit permanents entre agriculteurs et éleveurs. Aussi le manque de protection des cultures oblige les agriculteurs à rester en permanence auprès de leurs cultures pendant toutes la saison et les prive ainsi de faire d'autres obligations et plus particulièrement d'envoyer leur enfants à l'école car ils en ont besoin pour le gardiennage des cultures. La mise de clôture autours des zones agricoles s'avère ainsi indispensable dans cette zone de vocation agro-sylvo-pastorale. Cette action consiste à mettre une clôture grillagée autour d'une zone agricole Nord Est de Bousteila.</p>	
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ contribuer à l'autosuffisance alimentaire par l'augmentation de la production agricole ✓ résoudre les conflits entre éleveurs et agriculteurs 	Localisation : Bousteila

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

✓ améliorer le revenu des producteurs agricoles		
Bénéficiaires : ✓ Beneficiaires directs : Populations des villages de Bousteila 5623 habitants ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune	Durée : 2 mois	Date début et fin : Mai 2015 Juin 2015
Coûts estimatifs : 3.000.000 UM		Observations :
Sources de financement ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Agriculture, CSA ect...)		

4.4 DOMAINE : ELEVAGE

Comme infrastructure, la commune compte 04 parcs de vaccination pour tout le cheptel de la commune et les animaux qui se trouvent dans la zone pendant les périodes de vaccination.

ACTION 1 <p align="center">PARCS DE VACCINATION</p>		
Description de l'action : L'action consiste a construire un parc de vaccination dans la localité de Eilet Ehel Boba qui pourra servir aussi les villages voisins de Dcheiret Doblal et Arch Yemehlou. Il s'agit de contribuer à la couverture de la commune en infrastructure sanitaire animale afin de permettre aux campagnes de prophylaxie et autres campagnes de vaccination d'atteindre le maximum possible de bétail.		
Objectifs : ✓ contribuer à l'autosuffisance alimentaire par l'augmentation de la production animale ✓ améliorer le revenu des éleveurs agricoles ✓ faciliter les campagnes de vaccination ✓ amélioration des infrastructures existantes	Localisation : - Etile Ehel Boba (Hassi Etile)	
Bénéficiaires : ✓ Bénéficiaires directs : le cheptel des villages de Eilet Ahel Boba, Dcheiret Doblal, Arch Yemehlou et autres cheptels nomades ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune	Durée : 4 mois	Date début et fin : Janv 2015 Avril 2015

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

Coûts estimatifs : 3.500.000 UM	Observations :
Sources de financement ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M. Elevage, ect...)	

4.5 DOMAINE : EDUCATION

La commune de Bousteila compte pour ses 71 villages 27 écoles seulement.

Il existe un collège au niveau du chef lieu de la commune.

ACTION 1		
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE SALLES DE CLASSE		
Description de l'action :		
<p>L'action consiste a construire deux nouvelles salles de classe dans la localité de l' Arche et Bouniyat. Les salles de classe seront construites sur le modèle du Ministère de l'Education (Projet Education) en béton armé répondant aux normes techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'Arache est une grappe de 08 villages chacun d'eux dénommé Arch suivi d'un nom pour le différencier des autres, ils possèdent deux écoles dites inter villageoises composées de 04 classes, d'où la nécessité d'appuyer cet infrastructure. ○ Bouniyat compte une école de 02 classes construite en semi dur en complètement dégradées et qui reçoit également les enfants du village de Ahel Zheiw. 		
Objectifs :		Localisation :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ contribuer à l'amélioration du niveau d'éducation des populations ✓ lutter contre la déperdition scolaire chez les enfants ✓ Renforcer et sécuriser les infrastructures scolaires ✓ Réduire l'utilisation des constructions en banco, paille ect. 		-Arache -Bouniyat
Bénéficiaires :		Durée :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bénéficiaires directes : Enfants des villages de : <ul style="list-style-type: none"> - l'Arache : 345 enfants. - Bouniyat et Ahel Zhew : 323 enfants ✓ Bénéficiaires indirects : toute la population de la commune 		4 mois
		Date début et fin :
		Nov. 2014 Avril 2015
Coûts estimatifs : 10.000.000 UM		Observations :

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

Sources de financement ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M.Education, ect...)	
---	--

4.6 DOMAINE : SANTE

Sur le territoire de la commune, qui compte 21514 habitants, il y a 03 postes de santé seulement (à Bousteila, à Nebka et à N'Beye Savra), ces trois poste de santé sont gérés chacun par un infirmier. Le poste de santé du chef lieu de la commune (Bousteila) est loin de satisfaire les besoins de la ville qui aussi est un centre d'attrait important pour les populations aussi bien de la commune mais aussi de toute la région ainsi qu'un nombre important de maliens.

ACTION 1		
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE		
Description de l'action : Cette action donc consiste en la construction d'un centre de santé de Bousteille et le doter d'un certain nombre d'équipements nécessaires pour un bon fonctionnement.		
Objectifs : ✓ contribue à l'amélioration de l'état sanitaire des populations de la commune ✓ assurer les soins de proximité ✓ fournir des soins primaires à la population de la commune ✓ Favoriser les campagnes de vaccination et interventions périodiques médicales. ✓ des populations de la commune ✓ fournir des soins primaires à la population de la commune	Localisation : Bousteila	
Bénéficiaires : ✓ Bénéficiaires directs : Populations de la commune soit 21.514 habitants ✓ Bénéficiaires indirects : Population de la commune et visiteurs	Durée : 3 mois	Date début et fin : Janvier 2015 Septembre 2015
Coûts estimatifs 2.000.000 UM	Observations :	
Sources de financement ✓ Projet ✓ commune et ✓ autres partenaires : (M.Santé, ect...)		

5. AUTRES ACTIONS A ENVISAGER DANS LE CADRE DU PAP

Les autres actions a envisager constituent une liste d'attente en cas de besoin mise a la fin du document comme annexe a la demande du CCC.

ACTION 1 : POSTE DE SANTE ANIMALE

A) Description de l'activité :

Il s'agit de créer un poste de santé animale au niveau du chef lieu de la commune et de le doter d'un médecin vétérinaire et d'un dépôt pharmaceutique

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 2 : BANQUE ALIMENT DE BETAIL

A) Description de l'activité :

Il s'agit de mettre en place une banque d'aliments de bétail au niveau du chef lieu de la commune qui permet de disponibiliser l'aliment de bétail pendant les périodes d'embouche.

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 3 : FORMATION D'AUXILLIAIRES VETERINAIRES

A) Description de l'activité :

Cette action consiste en une formation d'auxiliaires vétérinaires au niveau des villages ou se trouve une grande concentration de cheptel.

B) Localisation :

Les grands villages de la commune

ACTION 4 : CONSTRUCTION, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DE SALLE DE CLASSE

A) Description de l'activité :

Cette action a la réhabilitation de salles de classe ayant subit des détériorations avec le temps et qui mérite une restauration ou des réparations

B) Localisation :

Plusieurs localités

ACTION 5 : CREATION DE CANTINES SCOLAIRE

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à doter les établissements des cantines scolaires pour accueillir les enfants pauvres et les enfants dont les parents sont éloignés de l'école.

B) Localisation :

Tous les établissements scolaires

ACTION 6 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN COLLEGE

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à doter la commune d'un collège. Le nombre d'élèves passant en secondaire justifie largement cette demande et l'inexistence d'un collège au niveau de la commune oblige les enfants et leur parents a se déplacer a Nema pour continuer leurs études ou abandonner

B) Localisation :

Chef lieu d la commune

ACTION 7 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE MAHADRA

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à doter les mahadras existantes de locaux décents

B) Localisation :

ACTION 8 : Encadrement vulgarisation des méthodes améliorées de culture et disponibilisation d'outillages agricole

A) Description de l'activité :

Les pratiques agricoles archaïques et le manque d'outillage empêchent les agriculteurs d'améliorer leur rendement, avec un peu de vulgarisation des méthodes améliorées, d'encadrement et la disponibilisation de l'outillage agricole, les cultures peuvent donner des rendements beaucoup plus importants. L'action consiste à mettre sur place des agents de vulgarisation de base AVB qui auront à former les agriculteurs et disponibiliser l'outillage agricole au niveau du marché locale a des prix abordable

B) Localisation :

Tous les agriculteurs sont concernés par cette action

ACTION 9 : FORMATION D'ACCOUCHEUSES

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à former au niveau de chaque village une accoucheuse

B) Localisation :

Tous les villages

ACTION 10: APPUI AU CENTRES DE NUTRITIONS

A) Description de l'activité :

Cette action consiste à appuyer les 2 centres de nutrition du chef lieu de la commune

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 11 : VALORISATION DES PRODUITS LIGNEUX

A) Description de l'activité :

La commune de Bousteila compte beaucoup de produit ligneux qui peuvent être valorisés grâce a un programme de formation des femmes sur les méthodes de conservation et la fourniture d'un premier lot de matériel et équipements. Ce programme peut bénéficier à toutes les coopératives féminines de la commune.

B) Localisation :

Toutes les localités

ACTION 12 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

A) Description de l'activité :

Vulgariser les codes de foresterie et de l'eau et réaliser des par feux tous les ans.

B) Localisation :

Toutes les localités

ACTION 13 : AUTRES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

A) Description de l'activité :

- 1- Lutter contre la coupe d'arbre par la disponibilisation du gaz butane à travers le financement de boutique de vente de gaz dans tous les villages
- 2- Lutter contre la défécation à l'air libre par la conduite d'une campagne ATCP dans les villages et leur accompagnement pour réaliser des latrines.
- 3- Organiser des campagnes de sensibilisation périodiquement sur les aspects dégradants de l'environnement et les pratiques et conduites à respecter
- 4- Promouvoir l'énergie solaire en favorisant l'acquisition de kit solaire pour l'éclairage et le refroidissement (kit domestique, kit frigo)

B) Localisation :

Toutes les localités

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

ACTION 14 : CONSTRUCTION DE MARCHE COMMUNAL

A) Description de l'activité :

Il s'agit de construire un hangar qui peut abriter le marché hebdomadaire

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

ACTION 15 : CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE COMMUNAL

A) Description de l'activité :

Il s'agit de construire une gare routière communale

B) Localisation :

Chef lieu de la commune

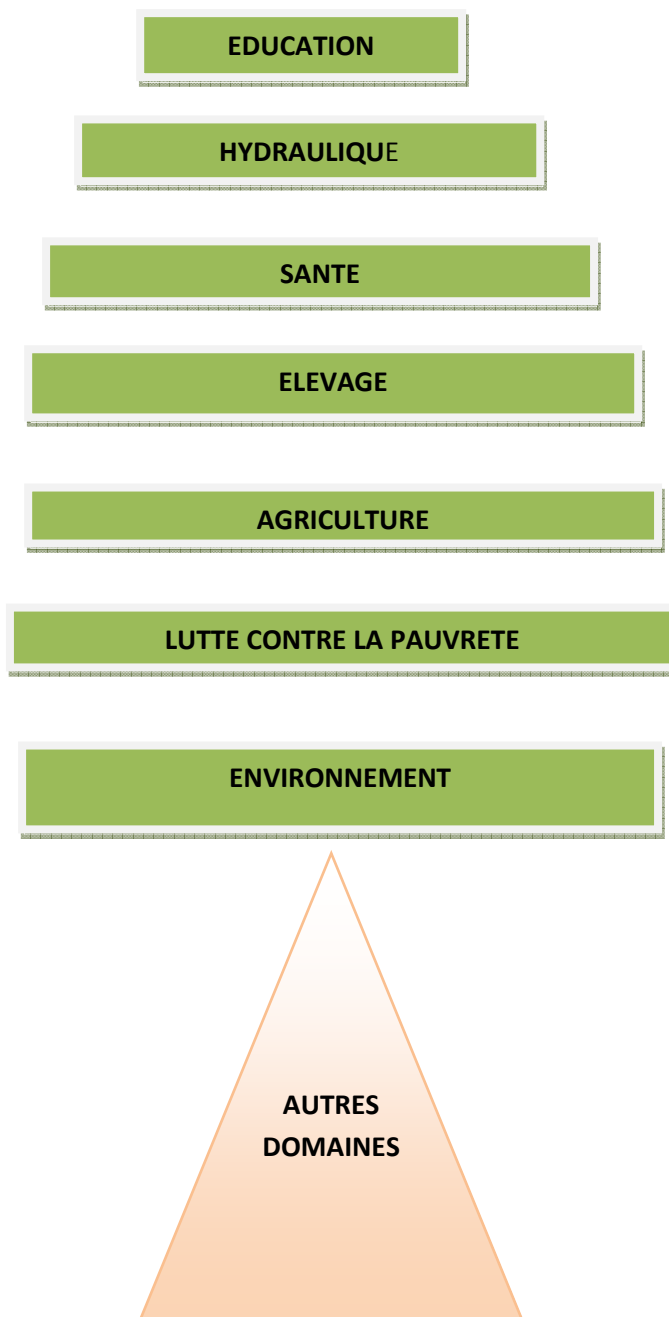
6. TABLEAU DES COUTS PREVISIONNELS :

ACTIONS	COUTS
AGR	1 200 000
FONCAGES 2 PUIITS	8 000 000
PROTECTION CULTURE	3 000 000
CONSTRUCTION 1 PARC DEVACCINATION	3 500 000
CONSTRUCTION EQPT 2 CLASSES	10 000 000
CONSTRUCTION CENTRE DE SANTE	2 000 000
TOTAL	27 700 000

7. PLAN DE FINANCEMENT

ACTIONS	COUTS	COMMUNE	PROJET	AUTRES
AGR	1 200 000	50%	50%	
FONCAGES 2 PUIITS	8 000 000	50%	50%	
PROTECTION CULTURE	3 000 000	50%	50%	
CONSTRUCTION 1 PARC DEVACCINATION	3 500 000	50%	50%	
CONSTRUCTION EQPT 2 CLASSES	10 000 000	50%	50%	
REHABILITATION POSTE DE SANTE	2 000 000	50%	50%	
TOTAL	27 700 000	13 850 000	13 850 000	

8. ARBRE A PRIORITES



**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

9. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS ET CHRONOGRAMME

ACTIONS	2014			2015				2016				2017				2018			
	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
4.1 DOMAINE : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE																			
4.1.1 MICRO PROJET GENERATEUR DE REVENUS																			
4.2 DOMAINE HYDRAULYQUE																			
4.2.2 FONCAGE DE PUIITS																			
4.3 DOMAINE AGRICULTURE																			
4.3.3 PROTECTION DE CULTURE																			
4.4 DOMAINE ELEVAGE																			
4.4.1 PARC DE VACCINATION																			
4.5 DOMAINE EDUCATION																			
4.5.1 CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE SALLE DE CLASSE																			
4.6 DOMAINE SANTE																			
4.6.1 REHABILITATION ET EQUIPEMENT DE POSTE DE SANTE																			
5. AUTRES ACTIVITES																			

10. CONCLUSIONS

Le présent document constitue le fruit d'une longue concertation réalisée au moment où des conseils municipaux de toutes les communes ont été renouvelés pour une période de 5 ans. La concertation entre personnes nouvellement initiés aux méthodes de planification participative n'est pas une tâche facile : La similitude des besoins prioritaires et leur niveau d'urgence quasiment au même degré partout, ajoutés à une vision encore communautariste de conseillers municipaux cherchant à ce faire valoir auprès des communautés qu'ils représentent et qui viennent de les élire, créent des tensions difficilement surmontables. L'effort entrepris par les facilitateurs du projet et les personnes ressources a pu rapprocher les points de vue pour arriver à des consensus acceptés par tous même si parfois elle lèsent les uns.

Il est à souligner que cette planification a exigée des privations de certains villages ou communautés au profit d'autres et que son respect par les instances d'exécution va créer un esprit de consensus et de cohésion au sein de la commune et faciliter la poursuite du processus de planification qui doit nécessairement continuer, car le document que voici et les autres documents de planification doivent être régulièrement être mis à jour pour constituer des outils de planification efficaces.

11. ANNEXES :

11.1 LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPALE DE BERIBAVAT

NOM	FONTION	nouveau	ancien
Sghair Ould Haimdoun	maire		
Kreikiba Mint Zayed	1 ^{ier} adjoint		
Chbeilou Ould Jatourou	2 ^{ieme} adjoint		
Mohamed Ould Elbou	3 ^{ieme} adjoint		
Babe Ould Lemsaidv	conseiller		
Youma Zeina Mint Cheikh abbe	conseiller		
Itawel Oumrou Ould Ahmed Salem	conseiller		
Itawel Oumrou Ould Taghiyollah	conseiller		
Badi Ould El Hacem	conseiller		
Yahya Ould Toulba	conseiller		
Temba Mint Ahmed	conseiller		
ghamou Mint Cheibani	conseiller		
Sidi Ould Elve	conseiller		
El Houcein Ould Valili	conseiller		
Maaly Ould Barka	conseiller		
Abidine Ould Nteh	conseiller		
Chekroud Ould Messoud	conseiller		
Bouya Ould Isselmou	conseiller		
Imiyaya Mint Kibdatt	conseiller		

**Accompagnement à l'Application des Plans de Développement Communal des
Communes Rurales du Hodh El Chargui
Terre Solidali - Italie Terre Solidaire Mauritanie**

11.2 LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE CONCERTATION COMMUNALE

Nom et Prénom	Fonction
Sghair ould Haimdoun	Maire
Tawel Oumrou Ould Ahmed Salem	1erAdjt Maire
Delahy Ould S'Id	2è Adjt Maire
Bembaye Ould Abdi	Personne ressource
Khattry Ould Soueidi	Personne ressource
Sidi Mohamed Ould Habib	Directeur Ecole
Samba	Infirmier
Chbeillou Ould Jatourou	Agent communal
Sid Elemine Ould Haimdoun	Agent communal
Zid Bih Ould ABdi	Notable (autorité traditionnelle)
Abdellahi Ould Sbaghou	Notable (autorité traditionnelle)
Yemehlou Ould Adde	Notable (autorité traditionnelle)
Youma Zeina Mint Cheikh Abba	Representante soc civile
Tebibe Mint Sid Ahmed	Presidente cooperative
Vatma Mint Mahmoud	Presidente cooperative
El Hacem Ould Valily	Notable (autorité traditionnelle)
Ahmed Vall Ould Ajatt	Notable (autorité traditionnelle)
Sidi Ould Telmoudan	Representent du Min. Développement Rural
Abidine Ould N'Teih	Notable (autorité traditionnelle)
Zeinebou Mint Matalla	Presidente cooperative